

FORMATION « LES LEVIERS DE L'ENTREPRISE dans la LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES & SEXISTES AU TRAVAIL

Durée : **7H**

Modalité pédagogique : **Présentiel/distanciel – Effectif max 10 pers**

Public : **Encadrement, RH, Employeurs.**

Prérequis : **Aucun**

🔗 Tarif

🔗 Programmation

[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60

Définitions

Identifier et expliquer ce qui constitue une violence sexuelle ou un agissement sexiste

Obligations légales de l'employeur

Identifier les obligations légales de l'employeur en matière de VSST

Traitement

Traiter une situation de VSST

Objectifs

Recours légaux

Citer les recours légaux accessibles à tout salarié

Prévention

Elaborer la politique de prévention de l'entreprise et les protocoles de signalement et de traitement des VSST

Contenu de la formation

Identifier les violences sexistes et sexuelles

- Définitions et repères juridiques (droit pénal, droit du travail)
- Exemples de situations au travail
- Les conséquences

Les obligations de l'employeur

- L'obligation de résultat en santé et sécurité au travail
- Désignation référent SST, référent harcèlement SAS
- Information des salariés
- La prévention : analyse dangers/risques DUERP
- La procédure de signalement et de traitement de situations

**Traitement d'une situation**

- Prise en charge et protection de la victime et des témoins
- Enquête
- Mesures provisoires
- Sanction prévue appliquée
- Soutien de la victime post-situation

Construction d'un programme de prévention des VSST

- Dispositifs de veille
- Formation des managers et responsables RH
- Sensibilisation des salariés
- Évaluations régulières sur le terrain

PédagogieMéthode

Pédagogie active et participative favorisant les échanges au sein du groupe et avec la formatrice. Alternance d'apports théoriques et d'activités de découverte.

Outils

Salle de cours, vidéo projecteur (diaporama, vidéos), quiz, remue-méninges.

Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

Les stagiaires sont évalués par le formateur tout au long des exercices pratiques et en fin de formation. À l'issue, une attestation individuelle sera remise à chaque participant.

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via assistance@formafrance.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicapAccessibilité physique

- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité
- ✓ En INTER : nous vous assurons l'accès à la salle de formation

Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap – nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

Informations pratiques

Recyclage : sur demande

Encadrement : Formatrice conseil spécialisée prévention des violences sexistes et sexuelles – Educatrice à la vie affective et sexuelle